

---

---

PREFECTURE DE L'ALLIER

**DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Bureau de l'urbanisme et de l'aménagement

Affaire suivie par : J. Etienne/cd

Tél : 04-70-48-33-73

N° 4566 /3/2000

**ARRETE**

**LE PREFET DE L'ALLIER,**

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifiée et complétée par la loi n°70-1219 du 23 décembre 1970 ;

Vu le décret n°71-858 du 19 octobre 1971 pris en application de la loi n°70-1219 du 23 décembre 1970 et modifié par le décret n°94-83 du 19 janvier 1994 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale des objets mobiliers dans sa séance du 3 mai 2000 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les objets mobiliers ci-après sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

**BEAULON**

Eglise paroissiale non M.H.

statue : *Saint Evêque* (probablement Saint Privat)

statue : *Vierge à l'enfant*

statue : *Piété*

**CHATEL-MONTAGNE**

Eglise Notre Dame : chemin de Croix

**COMMENTRY**

Eglise paroissiale

Statue : *Moïse brisant les idoles*

Sacristie : Tableau : *Lapidation de Saint Etienne*

## CREUZIER-LE-NEUF

Eglise paroissiale : Bannière de Saint-Fiacre

## GANNAY-SUR-LOIRE

Eglise paroissiale :

Statue : *Vierge à l'enfant encastrée dans le mur*

Statuette : *Christ en croix*

## GARNAT-SUR-ENGIEVRE

Eglise paroissiale non M.H.

Statue : *Saint Blaise*

## MOULINS

Dépôt municipal

Vestiges du monument aux morts de la Guerre de 1870, signé Coulon,  
1902

## NAVES

Eglise

Statues : Christ en Croix (2)

Statue : Saint Blaise

Statue : Saint Pourçain

Statue : Vierge à l'enfant

Statue : Saint Fiacre ?

Lustre

Cloches (2)

## PARAY-LE-FRESIL

Eglise paroissiale non M.H.

Statue : *Piétà*

Statue : Saint Roch

Statue : Saint Marc

## QUINSSAINES

Eglise paroissiale non M.H.

Peintures murales, signées Zammimi, 1843

## SAINT-ETIENNE-DE-VICQ

Eglise paroissiale

Statues en bois naturel : *Sainte couronnée*

*Saint*

Statue en bois polychrome : *Saint Etienne*

Chapelle appartenant à la commune

Statue en marbre blanc : *La Vierge à l'Enfant*

## SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

Eglise paroissiale non M.H. appartenant à l'association diocésaine

Série de vitraux contemporains

## SAINT-MARTIN-DES-LAIS

Eglise paroissiale non M.H.

Statue : sainte religieuse

Maître-autel

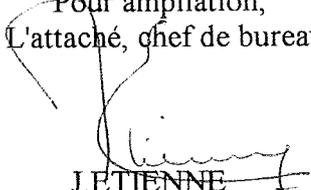
**Article 2** : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres de la commission ainsi qu'aux maires des communes concernées et publié au recueil des actes administratifs.

Moulins, le 23 octobre 2000

Le préfet,  
Pour le préfet,  
Le secrétaire général,

Michel AUBOUIN

Pour ampliation,  
L'attaché, chef de bureau,



J. ETIENNE